

20ème Semaine de la presse et des médias dans l'Ecole

Les radios associatives au coeur de l'éducation aux médias

La 20ème *Semaine de la Presse et des Médias dans l'Ecole* a lieu du 23 au 28 mars. Cette année le Ministre a encouragé explicitement les enseignants à solliciter les radios associatives et leurs journalistes. Organisée par le « *Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information* », cette manifestation vise à faire comprendre aux élèves, de la maternelle aux prépas, « *le système des médias, à former leur jugement critique, à développer leur goût pour l'actualité et à forger leur identité de citoyen* ». Cette année, la concomitance avec les Etats Généraux de la Presse lancés par le Président de la République et les propositions des « *Assises Internationales du Journalisme* », mettent le thème choisi “*une info, des médias*” au centre d'une problématique essentielle : le pluralisme et l'éthique de l'information. Nous invitons les enseignants et les trois cent radios associatives du SNRL déjà inscrites à établir des contacts dès aujourd'hui pour travailler en commun.

La Semaine de la presse et des médias dans l'école existe depuis 1990. Au fil des années, elle est devenue **le plus important événement d'éducation aux médias organisé dans le monde** : l'édition 2008 a vu la progression générale de participation des médias et des établissements scolaires : 1 750 médias inscrits (1 463 en 2007) -dont 331 radios associatives (323 en 2007)- 14 791 établissements scolaires inscrits (13 040 en 2007), 415 517 enseignants (392 579 en 2007), 4 767 419 élèves (4 334 488 en 2007). Cette manifestation entre dans une démarche globale d'éducation aux médias. Le socle commun de connaissances et de compétences, les programmes d'actions éducatives, les nouveaux programmes de l'école primaire et du secondaire, placent désormais l'éducation aux médias en tant que telle parmi les missions fondamentales assignées à l'École.

Un moment d'éducation populaire privilégié

C'est un moment privilégié pour favoriser la rencontre entre les classes, les professionnels et acteurs des médias. Les radios associatives doivent saisir cette opportunité pour aller à la rencontre des jeunes et les recevoir. Selon le Ministère, « *la formation de l'esprit critique fait partie des missions de l'éducation nationale. Elle figure explicitement dans le socle commun des connaissances et des compétences (...) Il faut absolument que les élèves apprennent à analyser, à hiérarchiser et à vérifier les informations qui leur parviennent* ». La thématique de cette année permet aux enseignants et aux élèves de travailler sur le traitement des événements par des médias de proximité. Les radios associatives, avec leur spécificité de communication sociale, sont, comme la presse quotidienne et hebdomadaire régionale, les médias emblématiques de « *l'information de proximité* ».

Les radios associatives s'engagent.

Le SNRL – la seule organisation professionnelle de la radiodiffusion privée siégeant au « *Groupe National de Pilotage* » de la Semaine - se félicite que le Ministre ait, pour la première fois cette année, spécifiquement encouragé les enseignants à prendre contact avec les radios associatives. Le syndicat invite les radios à se rapprocher des écoles et des établissements pour faire connaître leur disponibilité et proposer des modalités concrètes de collaboration. Pour Eric Lucas, Délégué National à l'Education et à la Francophonie du syndicat : « *les possibilités de travail pédagogique avec les radios sont multiples : depuis la simple intervention dans des classes pour présenter la radio et son travail en matière de traitement de l'information ou de mission sur des territoires jusqu'à un projet pédagogique impliquant une préparation en amont pour accompagner une équipe éducative et un groupe d'élèves sur du traitement de sujets d'actualité et une diffusion de production à l'antenne* ». Ces initiatives répondent aux missions des radios sur les territoires, à leur cahier des charges, et aux critères de qualité du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique.

Une réflexion éducative sur l'éthique de l'information.

Cette initiative du Ministère de l'Education nationale est coordonnée par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) qui est chargé « *de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif* » en partenariat avec tous les médias (1). Ceux-ci sont confrontés à plusieurs défis. Ils entendent les relever avec le Livre Vert, la feuille de route issue de l'initiative institutionnelle des « Etats Généraux de la Presse », et avec les *Assises Internationales du Journalisme*, lieu essentiel de réflexion des journalistes sur l'évolution de leur profession.

Les élèves entrent dans un monde où la concentration des médias d'un côté et le pseudo journalisme sur internet d'autre part, contreviennent de plus en plus à une information honnête et rigoureuse. Ainsi des grands médias d'un côté, et des sites internet de l'autre, tendent à s'affranchir de règles de l'information. Le Syndicat National des Radios Libres, première organisation professionnelle de l'audiovisuel à avoir signé l'appel des « *Assises internationales du journalisme* » en faveur d'un Conseil de la Presse et d'une charte éthique de l'information, souhaite que les directeurs et les journalistes des radios associatives prennent toute leur place dans la réflexion des élèves et des enseignants sur l'avenir de l'information dans notre pays.

Eric Lucas, Délégué National à l'éducation et à la francophonie du SNRL, est à la disposition des radios pour répondre à leurs questions sur la diversification des modes d'intervention pédagogique.

Contact : education@snrl.org


Informations pratiques :

Une série d'annonces audio réalisées par le Lycée Galilée et Radio Clype –projet pédagogique des établissements parisiens- sont disponibles sur le site du CLEMI http://www.cleml.org/fr/spme_et_www.snrl.org, cliquer sur « semaine de la presse » en page d'accueil

Dans chaque académie, la « *Semaine* » est placée sous la responsabilité du recteur. Il pilote la cellule de coordination comprenant les différents acteurs et elle intègre, ponctuellement, les professionnels des médias. Les délégués régionaux du SNRL sont appelés à y collaborer. Bon à savoir : rien n'interdit aux établissements scolaires de prolonger la Semaine, si le chef d'établissement donne son accord. La circulaire précise qu'il est « *souhaitable que la Semaine de la presse et des médias dans l'école soit intégrée au projet d'école ou d'établissement* »

(1) Décret 2007-474 du 28 mars 2007

Siège social : Tour Paris-Pleyel - 153, Bd Anatole France - 93200 Saint-Denis, France (métro "Carrefour Pleyel" ligne 13)
www.snrl.org - **Présidence :** 04.91.55.56.85 et snrl@online.fr - **Relations Adhérents et FSER :** 04.93.36.90.89 et snrl@wanadoo.fr

SYNDICAT DÉCLARÉ SELON LA LOI DU 21 MARS 1884, N° D'EXISTENCE 93 B 04-184 DU 22 MARS 2004 MEMBRE DE L'ALLIANCE POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE DE L'UNESCO 

Le SNRL est l'organisation professionnelle représentative des radios locales de catégorie A régies selon la Loi de 1986. Elle rassemble, au titre des dispositions du Livre IV du Code du Travail, les radios associatives réunies par une charte de référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à la laïcité et à la Charte des journalistes, indépendantes des pouvoirs économiques, confessionnels et politiques. Le Syndicat National des Radios Libres est membre de l'USGERES, l'Union des Syndicats et Groupements des Employeurs de l'Economie Sociale, union interprofessionnelle représentative des associations, fondations, mutuelles et coopératives.